

Rapport d'activité 2015

Approuvé le 25 mai 2016 en assemblée générale

France Dignes - Association Nationale des Gestionnaires de Dignes



Le projet et les objectifs de France Dignes	2
Les digues en réseau	2
Les objectifs de l'association.....	2
Les actions en 2015	3
ACTION 1 : SIRS V2 - Assistance à maîtrise d'ouvrage ..	3
ACTION 2 : Animation et appui au réseau.....	4
ACTION 3 : Journées techniques et formation	6
ACTION 3 : Veille technique et réglementaire	8
Quels Projets pour l'année 2016 ?	9
SIRS Dignes.....	9
Animation du réseau et communication.....	9
Journées techniques	10
Veille technique et réglementaire	10
Vie associative	11
Le conseil d'administration et le comité technique	11
L'équipe salariée	11
Les membres	12
Liste des membres	12
Liste des membres associés : l'Etat, le CEPRI, l'IRSTEA.	13
L'évolution des adhésions	13
Etre membre c'est	14
Nos partenaires	14
Partenaires techniques	14
Partenaires financiers	14

Le projet et les objectifs de France Dignes

Les digues en réseau

France Dignes porte, depuis 2013, la volonté de structurer la profession de gestionnaire de digues en construisant un réseau qui leur est dédié. Il est animé sur la base d'échanges et de partage d'expériences pour répondre aux besoins des gestionnaires (connaissances, compétences, bonnes pratiques). Au vu de la complexité et des enjeux évidents qui entourent ces ouvrages de protection, la constitution d'un véritable point d'appui national est indispensable.

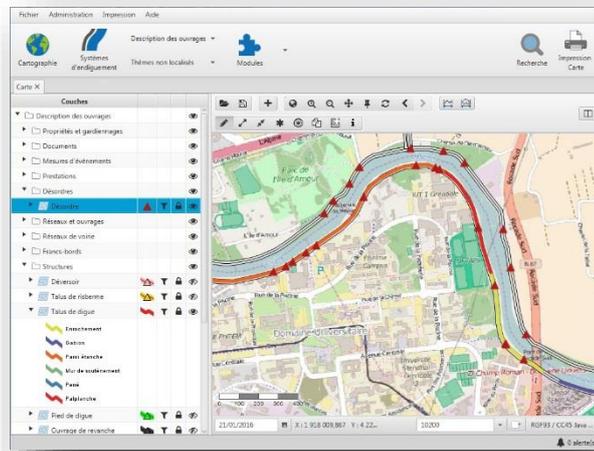
Les objectifs de l'association

- **Animer et assister** le réseau des gestionnaires de digues.
- **Renforcer leurs compétences** par des actions de formation et de professionnalisation.
- **Assurer un accès et une assistance** à des outils spécifiques développés par l'association (exemple : SIRS Dignes).
- **Participer à des projets** nationaux, européens ou internationaux.
- **Etre un interlocuteur** vis-à-vis des pouvoirs publics.



ACTION 1 : SIRS V2 - Assistance à maîtrise d'ouvrage

Le financement du développement de l'outil s'est officiellement arrêté le 31 octobre 2015. Cependant, les tests du "noyau", des modules et de l'outil mobile terrain sont prolongés jusqu'en fin février 2016 pour permettre au développeur d'intégrer toutes les demandes de correction ou d'améliorations faites par France Dignes, dont celles remontées par les utilisateurs. Depuis les premiers tests du noyau, en mars 2015, environ 400 demandes de modifications ont été décrites et toutes sont traitées dans la version stable du noyau et des modules, en février 2016. Entre temps, 16 versions intermédiaires du noyau auront vu le jour.

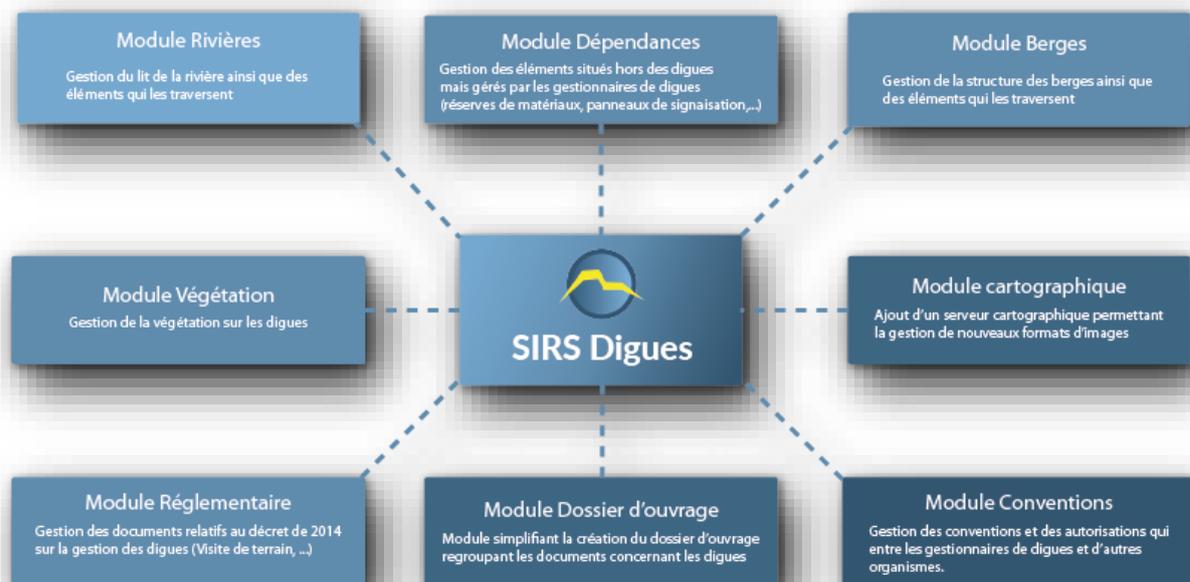


L'année 2015 a été plus spécialement consacrée aux études des besoins des utilisateurs en ce qui concerne les modules. Ces études ont été faites en coordination avec Géomatys, la société de développement. Lors des rencontres développeurs / gestionnaires, France Dignes jouait le rôle d'interface entre deux métiers (gestionnaire de digues et informaticien) qui n'ont pas le même langage. Par ailleurs, sa connaissance générale des autres gestionnaires assurait une certaine genericité aux besoins exprimés et aux décisions prises.

Dès 2014 des structures ont participé au projet de façon plus active (étude des besoins, tests) : AD Isère Drac Romanche, Chambéry Métropole, SM3A, Communauté de communes de Noirmoutier, CD Seine Maritime, Symadrem, DREAL Centre, DDT du Loir-et-Cher, CD Haut-Rhin, SMAVD ...

L'étude des besoins a généré une quinzaine de réunions entre novembre 2014 et juillet 2015. Beaucoup se sont faites par visio conférence et ont permis de rassembler des participants de toute la France. Les modules qui ont été le plus sujet à discussion sont les modules « berges » et « lit » : ces sujets, entièrement nouveaux, sont apparus comme pouvant faire l'objet d'un plus ample développement ultérieur.

Ensuite, les modules et l'application mobile sont autant d'ensembles fonctionnels dont il a fallu valider les spécifications détaillées et les maquettes (qui sont les recettes à suivre pour les développeurs). Pour mémoire, nous rappellerons que le noyau est le cœur de l'application ; il rassemble les fonctionnalités incontournables. Les modules sont facultatifs et traitent des aspects plus spécialisés : gestion de la végétation, gestion des berges, du lit, production et suivi de documents réglementaires et des dossiers d'ouvrage, suivi des AOT/COT (autorisation et convention d'occupation temporaire), des dépendances des ouvrages hors de la digue et le serveur cartographique.



Le noyau et les modules ont ensuite fait l'objet de tests et de demandes de modifications. Les tests, essentiellement réalisés par France Dignes et quelques utilisateurs, ont été très bénéfiques car ils ont permis de tester l'application dans divers contextes (notamment d'accès au réseau Internet, ou de système d'exploitation).

Nous avons pris contact auprès de l'Adullact pour organiser la vie future du logiciel et de la communauté de ses utilisateurs. Après finalisation de la licence de type Open Source et dépôt des sources auprès d'un organisme de type APP (agence de protection des programmes), une formation initiale sera organisée au profit des adhérents. Le déploiement de l'application SIRS Dignes V2 sera accompagné par France Dignes à la demande courant 2016.

ACTION 2 : Animation et appui au réseau

→ Animation du site internet

Le site internet de France Dignes a vocation à devenir une véritable **plateforme d'échanges**. Nous constatons qu'il est pour le moment difficile de la maintenir vivante (création récente), et nécessite donc une attention particulière. Pour favoriser l'utilisation du site, nous tenons informé notre réseau à chaque nouvelle contribution (actualité, ressource documentaire, sujet de forum). Nous avons également créé un **forum privé**, pour les adhérents qui ne souhaitent pas communiquer leurs informations au « tout public ».

En novembre 2015, a débuté la prestation éditoriale du journaliste **Thomas LESCUYER**, pour une durée de 6 mois, à titre d'essai. Nous publions deux actualités par mois et un article long chaque trimestre (retour d'expérience, portrait métier, éclairage international).

Notre objectif est de **fidéliser** les utilisateurs du site et les inviter à **réagir/contribuer**.



→ Le site internet en chiffres

- ❖ 123 utilisateurs inscrits
- ❖ 30 profils de structures renseignés (annuaire des gestionnaires / structures)
- ❖ 12 actualités postées
- ❖ 15 évènements publiés sur l'agenda
- ❖ 13 ressources documentaires publiées
- ❖ 7 sujets traités sur le forum : description de brèches, examen technique complet et revue de sureté, plan de gestion de la végétation, EDD, surveillance des digues et interactions avec les PCS, déclassement de digues, application du système d'endiguement et visite technique approfondie.
- ❖ 1 offre d'emploi publiée

- ❖ Plus de 3300 visites, soit 10 visites par jour en moyenne
- ❖ 240 téléchargements de documents

Ces derniers chiffres attestent des efforts qu'il reste à produire pour faire de ce site, un lieu de ressources systématiquement visité.



→ Enquête « Gestionnaires de digues : organisation et métiers »

Initialement prévu en 2014, nous avons créé le contenu de l'enquête et nous l'avons transcrit dans une version « en ligne ». La suite est prévu en 2016 avec : test auprès de quelques gestionnaires, envoi à près de 80 gestionnaires, entretiens physiques éventuels pour des compléments, rédaction d'un document de synthèse, présentation orale lors d'une journée spécifique.

→ Etat des lieux des études réalisées pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI

Suite au comité technique du 6 novembre 2015, il a été décidé de reporter cette action à plus tard car cet état des lieux est un peu prématuré, dans un contexte où les actuels et futurs gestionnaires débutent leurs réflexions.

ACTION 3 : Journées techniques et formation

Journée technique Géotechnique (initialement au programme 2014)



Quand ? 30/09/15 au 01/10/15

Où ? Orléans

Qui ? L'animation technique était assurée par Rémy Tourment de l'IRSTEA Aix en Provence et la logistique par France Dignes.

Coût ? Gratuit pour les adhérents et au tarif de 100 euros pour les non adhérents.

Programme ?

Intervenants : IRSTEA, IFFSTAR.

Thématiques : concepts et utilisations, géomécanique et géotechnique, géophysique appliqué aux digues, justification de la stabilité des digues en remblai aux différents mécanismes, discussions : la pratique des gestionnaires, définition du contenu des prochaines journées sur ce thème.

Nombre de participants ? 30 dont 26 adhérents.

Origine des participants ?

Sud / Sud-Est : 6

Ouest / Nord-Ouest : 5

Centre : 13

L'implication de l'IRSTEA et de la DREAL Centre nous a permis de présenter un programme intéressant et de qualité pour une introduction sur un sujet complexe. Les échanges ont été nombreux et l'expression des besoins des participants nous donne matière à organiser deux autres journées sur ce thème (cycle).

Journée technique La gestion des digues à l'heure de la GEMAPI (partenariat avec l'ARRA*)

Quand ? 27/11/2015

Où ? Saint-Donat-sur-l'Herbasse (26)

Qui ? L'animation technique et logistique assurée par l'ARRA. Appui financier de France Dignes.

Coût ? Gratuit pour les adhérents et au tarif de 100 euros pour les non adhérents.

Programme ?

Intervenants : IRSTEA, CEPRI, Philippe SCHMIDT avocat, SMBVV, SM3A, AD Isère Drac Romanche, France Dignes, SYMADREM.

Thématiques : définition, fonctionnement des systèmes d'endiguement, décret digues : les conséquences, organisation territoriale pour les digues, stratégie de gestion des digues, du diagnostic à l'étude de dangers, étude de dangers, **SIRS Dignes version 2**, stratégie de surveillance et d'entretien des digues.

Nombre de participants ? 88 dont 14 adhérents France Dignes.

Origine des participants ? Principalement en Sud/Sud-est (Réseau ARRA)

Sud / Sud-Est : 86

Ouest / Nord-Ouest : 1

Centre : 1

Cette journée aura permis à France Dignes de présenter, à plus de 80 personnes, l'outil SIRS Dignes et l'association. L'essentiel des participants n'étant pas adhérents chez nous, ce fût donc une bonne action de communication. Le partenariat avec l'ARRA nous permettra de reproduire cette journée sur d'autres territoires. Nous privilégierons les territoires où nous avons peu d'adhérents. La localisation s'avérait être assez peu accessible à nos adhérents.

*L'association Rivières Rhône-Alpes **anime un réseau d'acteurs pour une gestion globale des milieux aquatiques et de l'eau**. Leurs actions permettent l'échange de connaissances et d'expériences.

Nous avons pris du retard sur le programme d'actions précédent (juin 2014 – juin 2015), faute de la présence d'un second salarié. Au 31/12/15, une des trois journées prévues a été réalisée et l'enquête métier suit son cours (lancement et exploitation des résultats au premier semestre 2016). Les deux journées techniques restantes sont également programmées au premier semestre 2016.

→ Formation

En 2015, un inventaire des organismes spécialisés avec lesquels France Dignes pourrait collaborer dans la mise en place de cursus de formation, a été établi. Lorsque les résultats de l'enquête seront connus (besoins en formation des gestionnaires), nous prendrons contact avec ses structures pour d'éventuels partenariats.

ACTION 3 : Veille technique et réglementaire

→ DIDRO



France Dignes est commanditaire du projet DIDRO qui rassemble PME, laboratoires et institutionnels. Il vise à mettre au point des solutions complètes de surveillance des digues par drone -ou autre vecteur- dans des situations diverses : crue, post-crue, routine...

Son investissement dans le projet garantit la prise en compte des besoins des gestionnaires de digues adhérents et leur offre la possibilité, par son intermédiaire, de suivre le projet de près et éventuellement de participer aux tests. En 2015, France Dignes a participé à deux réunions pour le suivi de ce projet.

→ Floodrisk 2016

La 3^{ème} conférence européenne sur la gestion du risque inondation aura lieu à l'automne 2016 à Lyon. Son objectif est de permettre à toutes organisations en lien avec cette thématique de partager leurs recherches, leurs expériences et leurs progrès en la matière.



En 2015, France Dignes a commencé à préparer sa participation :

- Rédaction d'un résumé pour une présentation orale, accepté par le comité de Floodrisk. Sujet : Cooperative Software for Levees Management.
- Préparation de l'organisation d'une session spéciale d'1h30 qui traitera de la connaissance des initiatives nationales européennes de mise en réseau des gestionnaires de digues. Il s'agira de débattre sur l'intérêt de construire un réseau élargi et avec quels objectifs. La « lead team » est composée d'Isabelle Moins (France Dignes) et de Petra Goessnen (wsaterboard Hollands Noorderkwartier).
- Préparation de l'organisation d'un évènement parallèle dont la forme et le contenu est libre. France Dignes propose une journée destinée aussi bien aux élus qu'aux techniciens, ainsi qu'au public de Floodrisk intéressé. Les sujets traiteront du retour de l'enquête organisation et métiers des gestionnaires de digues, la mise en place de la GEMAPI et les perspectives de France Dignes.

→ Veille réglementaire

- Plusieurs « chantiers » ont animé l'année 2015 et l'association a poursuivi son travail de relai d'informations et de recueil d'avis auprès de ses adhérents, notamment sur : l'application du nouveau décret digues, la mise en place de la compétence GEMAPI et l'élaboration du nouvel arrêté étude de dangers.
- L'association participe également à la mise à jour du guide technique relatif à l'exécution des travaux à proximité des réseaux sensibles, pour la partie qui concerne les digues. Ce travail de mise à jour est discuté avec les membres du comité technique afin de relayer les besoins et exigences des gestionnaires.

Quels Projets pour l'année 2016 ?

SIRS Digues

Il s'agira de mettre en place des services aux adhérents utilisateurs, d'organiser l'évolution du logiciel, de proposer du déploiement chez les utilisateurs.

Animation du réseau et communication

- Nous poursuivrons notre travail d'animation sur le site internet. Nous mettrons à disposition une fiche travaux, où chaque gestionnaire pourra témoigner et partager des informations sur le type de travaux qu'ils effectuent. Chaque fiche sera publiée comme ressource documentaire du site internet.
- Pour la suite de l'enquête métiers, nous prévoyons un temps court pour les tests en début d'année. L'envoi est programmé au 1^{er} mars 2016, à près de 80 gestionnaires. Le délai de réponse est de 2 mois. Nous les solliciterons pour d'éventuels entretiens physiques afin d'obtenir des compléments. L'exploitation des réponses aboutira à la rédaction d'un document de synthèse ainsi qu'une présentation orale.
- L'évolution du SIRS Digues nous impose à mieux communiquer sur cet outil et les services/prestations que France Digues pourra proposer. D'ici la fin de l'année, nous réaliserons une plaquette qui présentera, entre autre : les objectifs, les applications concrètes de l'outil, les témoignages d'utilisateurs, les types de services et de prestations fournies par l'association.

- En juin, nous réaliserons une intervention lors d'une webconférence organisée par IDEAL Connaissances afin de présenter l'outil « SIRS Dignes ». Ce réseau, très connu, représente un excellent moyen de communication.

Journées techniques

Nous prévoyons de réaliser 5 journées techniques sur les thèmes suivants :

L'organisation de la gestion de crise (mars 2016, Colmar)

La gestion des digues à l'heure de la GEMAPI (Avril, La Rochelle)

Géotechnique (mai, Avignon)

Articulation entre la réglementation digues et environnementale (Juin, Bordeaux)

Décret digues et arrêté étude de dangers (novembre)

Veille technique et réglementaire

- Nous poursuivrons la mise à jour du guide technique relatif à l'exécution des travaux à proximité des réseaux sensibles pour la partie concernant les digues. De même pour le projet DIDRO et le nouvel arrêté étude de dangers.
- Finaliser et participer au colloque européen Floodrisk (Octobre 2016, Lyon).

Le conseil d'administration et le comité technique

→ Les membres du conseil d'administration

Monsieur Jean-Luc MASSON, du SYMADREM, Président.

Monsieur Luc BERTHOUD, de Chambéry Métropole, Trésorier adjoint.

Madame Isabelle HENAULT, du SYMADREM, secrétaire adjointe.

Monsieur Noel FAUCHER, de la communauté de communes de l'île de Noirmoutier, administrateur.

Monsieur Martial SADDIER, du Syndicat mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords, administrateur.

Le CA se trouve très réduit à la suite des différentes élections qui ont eu lieu en 2015. Nos statuts actuels ne prévoient pas le remplacement des sièges vacants. Un changement des statuts est donc nécessaire pour pallier cette situation.

→ Activité du conseil d'administration

L'Assemblée Générale s'est réunie le 10 mars 2015 à Paris. Un Conseil d'Administration s'est réuni physiquement le 10 février 2015, suivi de deux autres dématérialisés (septembre et novembre 2015).

En cette fin d'année, conformément à la loi, la CA a permis la mise en place d'une mutuelle, mais également d'une prévoyance pour les salariées.

→ Le comité technique

Le comité technique s'est réuni deux fois en 2015 (mai, novembre). Il participe à la définition et le suivi du programme d'activité.



L'équipe salariée

L'équipe est composée de deux salariées : Isabelle Moins et Marion Tucci, accueillie le 15 juin 2015 afin de prendre en charge la partie administrative ainsi qu'une partie de l'animation de l'association. L'équipe est toujours hébergée au sein des locaux de l'AD Isère Drac Romanche à Grenoble. Cette dernière met gratuitement à disposition un bureau et des équipements divers, qui sont évalués dans les comptes annuels.

→ La comptable

Michelle KOSA, expert-comptable, est toujours en charge de produire le bilan des comptes annuels de France Dignes.

Les membres

Liste des membres

Association départementale Isère Drac Romanche (38)	Association syndicale Comboire à l'Echaillon (38)	Conseil départemental des Pyrénées Orientales (66)
Conseil départemental du Haut-Rhin (68)	SYMADREM (13)	Syndicat Mixte du bassin versant de la Véore (26)
Communauté de communes de l'île de Noirmoutier (85)	Ville d'Avignon (84)	Conseil départemental de la Gironde (33)
Conseil départemental des Alpes maritimes (06)	Association syndicale Bresson à St Ismier (38)	Chambéry Métropole (73)
Grands Lacs de Seine (75)	Pays de Montbéliard Agglomération (25)	Syndicat d'aménagement de l'Arve et de ses abords (74)
Conseil départemental de Seine Maritime (76)	Grand port maritime de Rouen (76)	Office national des forêts (38)
Syndicat mixte d'aménagement de la Durance (13)	Etablissement Public Loire (45)	Syndicat du Haut-Rhône (73)
Perpignan Agglomération (66)	BRGM (45)	Société du canal de Provence (13)

**Syndicat mixte du bassin
versant du Réart (66)**

**Syndicat
intercommunal
d'aménagement et de
gestion des abords du
Rhône (26)**

Liste des membres associés : Etat, le CEPRI, l'IRSTEA.

L'évolution des adhésions

En 2015, France Dignes comptait **26 adhérents** dont : 5 départements, 5 collectivités, 9 syndicats, 3 associations, 3 établissements publics à caractère industriel, 1 société d'économie mixte. Nous travaillons également avec 3 membres associés que sont : l'Etat, l'IRSTEA et le CEPRI.

Parmi eux, nous comptons trois nouvelles adhésions cette année : le syndicat du bassin versant du Réart (66), l'établissement public Loire (45), et le Syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion des abords du Rhône (26).

Quatre autres structures ont manifesté leur volonté de devenir membre de l'association : la SNCF, l'Agglomération d'Agen, la communauté de communes de l'île d'Oléron et le CEREMA (nouveau membre associé).

Etre membre c'est ...

- **Soutenir** l'association et **devenir acteur** du réseau afin d'œuvrer à la gestion pérenne des digues
- **Participer** aux instances de l'association (assemblée générale, conseil d'administration, comité technique) c'est : construire l'avenir de France Dignes, prendre part aux débats, bénéficier du rôle de porte-parole que porte l'association auprès des pouvoirs publics
- **Orienter** les actions de l'association en fonction de vos attentes. Le besoin d'un gestionnaire peut se transformer en outil pour toute la communauté.
- **Etre informé en priorité** des journées techniques et du suivi des projets techniques et réglementaires
- Bénéficier d'un **accès privilégié** aux outils que portent l'association (SIRS Dignes : logiciel métier)
- Bénéficier de **tarifs préférentiels** pour les journées techniques et l'assistance aux outils mentionnés ci-dessus
- Créer et accéder à votre **espace membre** sur notre site www.france-dignes.fr et disposer de l'ensemble des ressources publiées et produites.

Nos partenaires

Partenaires techniques



Partenaires financiers

